

A47 • Transformer et commercialiser des PPAM en plantes sèches

Durée 2 jours

DATES 23, 24 Avril 2025

Lieux Sommières + visite
chez un agriculteur

Intervenant Gérard Deleuse,
Chargé de mission filière PPAM -
Interbio Occitanie

Public
Producteurs de PPAM ou porteurs de
projets en cours d'installation

Inscrivez-vous : voir page 4

Contact : Juliette BELLAY -
06 03 71 21 43
bellay@civamgard.fr

Voir aussi :

A7 - Comment construire son
séchoir solaire ? page 17

Objectifs

- Comprendre comment obtenir des produits de qualité, la réglementation et les aspects techniques (matériel, coût, dimensionnement) nécessaires à la transformation en plantes sèches.
- Approcher les différents postes de dépenses liés à la transformation / commercialisation.
- Être en mesure de définir un positionnement adapté pour ses produits, et être au courant des réglementations qui s'appliquent sur la vente de PPAM (focus sur les produits alimentaires tels que tisanes, sirops).

Programme

Transformer en plantes sèches et produits dérivés :

- Comment obtenir des produits de qualité ? Quelles méthodes liées à l'élaboration de sirops et plantes séchées ? Quelles modalités techniques (matériel de cuisson ou de séchage...) ?
- Dimensionnement de l'atelier de transformation.
- Visite d'une exploitation agricole qui transforme et commercialise une gamme variée de produits issus du séchage des PPAM.

Commercialiser les plantes sèches et produits dérivés :

- Réglementation à respecter pour commercialiser ses produits (exercice appliqué sur l'étiquetage des tisanes).
- Rencontre avec un producteur pour échanger sur sa stratégie commerciale.